DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

SECTION DE FRANCHE-COMTÉ

HÔTEL DE VILLE - 52 GRANDE-RUE - 25000 BESANÇON - dlf.franchecomte@yahoo.fr

Besançon
Le 13 mars 2017

Objet :
Prix de la Défense de la Langue française

Pièce jointe :
Règlement du concours

Madame, Monsieur,

L'Association **Défense de la Langue française, section de Franche-Comté**, a créé un prix récompensant travaux, recherches, initiatives ou projets participant à la valorisation et à la préservation de la langue française.

Pour plus d'informations, vous trouverez ci-joint le règlement de ce concours. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 juin 2017. Le prix est remis au lauréat en octobre lors de l'Assemblée Générale.

Nous vous demandons de diffuser cette information auprès de vos amis ou relations.

Avec nos remerciements, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

La Présidente
Claude ADGÉ

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

SECTION DE FRANCHE-COMTÉ

HÔTEL DE VILLE - 52 GRANDE-RUE - 25000 BESANÇON - dlf.franchecomte@yahoo.fr

PRIX DE DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

EN FRANCHE-COMTÉ

Règlement du concours :

Ce prix s'adresse à toute personne de moins de 30 ans dont les travaux, les recherches, les initiatives ou les projets participent à la préservation de la langue française. Le montant du prix s'élève à 300 euros, remis en bon d'achat de livres ou de matériel informatique.

Si vous souhaitez participer, vous devez :

- Indiquer votre état-civil
  (Nom, prénom, date de naissance, profession ou statut, adresse, téléphone, courriel).

- Fournir une recommandation, d'un professeur, d'un employeur.

- Rédiger un exposé d'une vingtaine de lignes (2000 signes) expliquant :

  * en quoi vous vous sentez concerné par la défense de la langue française ;
  * en quoi votre travail répond à cet objectif.

- Joindre impérativement un exemplaire de vos travaux (il vous sera restitué).

L'ensemble des pièces est à envoyer **AVANT le 15 JUIN 2017** à l'adresse suivante :

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE
Hôtel de Ville
52 Grande-Rue
25000 BESANCON

Le prix sera remis en octobre, lors de notre assemblée générale.